

extraits
Rwanda - Afrique
p. 7 - 8 - 9 - 10

PARTIE "A".

~~Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères :~~

- projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Yémen relatif à la coopération culturelle, scientifique et technique, signé à Sanaa le 31 octobre 1991.

Partie C : DUMAS -

En dehors du mouvement général de démocratisation on peut signaler le cas du Zaïre et de l'Angola.

Au Zaïre, en l'absence du président MOBUTU des troubles ont de nouveau éclaté, mais la France, la Belgique et les Etats-Unis ont veillé au rétablissement de l'ordre.

En Angola, les combats ont repris et les pourparlers entre le gouvernement et M. SAVIMBI ont été interrompus.

M. DEBARGE s'est rendu à Kigali et à Kampala pour essayer de régler le problème du Rwanda.

M. KILJMAN s'est rendu en Amérique latine. Il a réuni nos ambassadeurs dans les Etats d'Amérique centrale et a participé à San José à la neuvième réunion des Etats d'Amérique latine et des Etats de la Communauté économique européenne.

M. DELEBARRE s'est rendu en Tunisie. M. JOXE s'est rendu en Lituanie, M. SAPIN a participé au G7 à Londres, M. STRAUSS-KAHN s'est rendu à Bruxelles à un conseil des ministres de l'industrie, M. KOUCHNER s'est rendu auprès du Saint Siège et M. BILLARDON s'est rendu à Moscou.

M. DEBARGE rend compte de son voyage au Rwanda et en Ouganda. La situation au Rwanda est grave. Les forces du front patriotique rwandais sont à 20 kilomètres de la capitale. Entre le point de stationnement de ses troupes et la capitale Kigali, il y a un regroupement important de personnes déplacées qui vivent dans un dénuement extraordinaire.

Le FPR est dans une situation plutôt favorable car la mésentente règne entre le Premier ministre et le Président de la République. M. DEBARGE a proposé au président du Rwanda et à son premier ministre d'adopter une position commune qui serait également partagée par les partis politiques rwandais hostiles au FPR en soulignant que s'ils n'étaient pas capables d'avoir une position commune dans une négociation avec le FPR, la victoire de celui-ci serait assurée. Il a obtenu que cette position commune soit prise, mais il demeure sceptique sur la portée réelle de cet accord.

M. DEBARGE a également rencontré le président de l'Ouganda qui lui a réservé un accueil cordial. Le président a protesté contre la présence de troupes au Rwanda. Il a manifesté son mépris à l'égard du président KABYARIMANA. Il admet avoir une certaine influence sur le comportement du FPR. Il a même proposé à M. DEBARGE de rencontrer des représentants de ce front, chose que ce dernier a refusé.

Ce qu'il faudrait à la vérité obtenir, c'est que le FPR retire ses forces sur les positions qu'il occupait au début du mois de février et que la zone ainsi libérée soit neutralisée et contrôlée par une force internationale.

M. DEBARGE conclut en soulignant que la présence d'un regroupement de personnes déplacées aux portes de Kigali crée à la veille de la saison des pluies une situation très sérieuse.

Le Président de la République demande quelle démarche nous avons faite auprès du secrétaire général des Nations-Unies.

M. DUMAS précise que M. BOUTROS-GHALI est saisi d'une demande afin qu'il envoie au Rwanda une mission, mais la décision n'est pas encore prise.

Le Président de la République considère qu'il y a une urgence absolue à ce que cette mission de l'ONU soit désignée et se rende sur place. Nous n'avons aucune responsabilité à assurer au Rwanda qui n'est pas une de nos anciennes colonies. Le Rwanda est l'objet d'un conflit ethnique caractérisé par la révolte de la minorité tutsie, soutenue par l'Ouganda contre la majorité hutue qui représente 90 % de la population du Rwanda. Les Tutsis ne peuvent l'emporter qu'avec l'appui de l'Ouganda, mais en raison de leur faiblesse numérique ils ne pourraient se maintenir au pouvoir bien longtemps. A cette querelle ethnique s'ajoute la volonté de puissance du président de l'Ouganda qui appartient à l'ethnie tutsie et qui représente l'Afrique anglophone, pas mécontente d'enfoncer un coin dans la francophonie.

Mais la France n'est au Rwanda qu'en raison de l'incapacité de la Belgique de jouer un rôle fondé sur ses anciennes responsabilités dans ce pays. Nous y avons pour le moment quatre compagnies. Notre présence a pour objet de protéger les populations européennes. Nous ne pouvons pas être la caution du gouvernement rwandais mais les autres pays d'Afrique nous observent et nos forces ne peuvent pas présentement quitter le territoire rwandais.

L'évocation de la situation dans plusieurs Etats d'Afrique et la publication d'articles de presse critiques sur l'action de la France dans le continent africain sont l'occasion pour le Président de la République de faire le point de la situation en Afrique francophone.

Il y avait au sommet de La Baule 31 pays d'Afrique sub-saharienne dont 20 francophones. Depuis cette date sur 20 pays francophones, seuls trois pays connaissent un blocage sérieux de leur évolution vers la démocratie : le Zaïre, le Togo et le Rwanda. Mais même dans ces trois cas, le Zaïre et le Togo ont connu des conférences nationales et des premiers ministres d'opposition. Le Rwanda s'est ouvert au multipartisme et a un premier ministre d'opposition mais le processus est bloqué par la guerre.

Les 17 autres ont adopté de nouvelles Constitutions, ont instauré le multipartisme, ont procédé à des élections générales libres sous contrôle d'observateurs internationaux dont de nombreux parlementaires français. La France a financé depuis 1990 des opérations électorales pour 110 millions de francs.

Sur ces 17 Etats, certains ne sont pas encore arrivés au terme de leur évolution. C'est le cas du Niger, de Djibouti, du Burundi, de la République Centrafricaine, de la Guinée et des Seychelles, car il reste encore des élections présidentielles qui doivent se tenir dans le courant de l'année 1993. Ainsi depuis deux ans et demi sur l'ensemble des pays représentés au sommet de La Baule, il s'est tenu environ une cinquantaine d'élections générales, ce qui représente pour la zone un rythme de deux consultations électorales par mois.

Si l'on regarde l'évolution pays par pays, on remarque qu'au Bénin il y a eu une conférence nationale en 1990 et des élections présidentielles en 1991 qui ont permis au président SOGLO de remplacer le président KERKOU.

Au Burkina Faso un référendum constitutionnel a eu lieu en 1991, ainsi qu'une élection présidentielle.

Au Burundi un référendum constitutionnel a eu lieu en 1992. Ce pays a reconnu le multipartisme et des élections législatives et présidentielles sont prévues pour cette année.

Aux Comores il y a eu une conférence nationale en 1992 ainsi qu'un référendum constitutionnel. Des élections législatives ont eu lieu également l'an dernier.

Au Congo on a adopté une nouvelle Constitution en 1992. Des élections législatives ont eu lieu ainsi que des élections présidentielles qui ont permis au président LISSOUBA de remplacer le président Sassou N'GUESSO.

En Guinée il y a eu un référendum constitutionnel en décembre 1990. Une charte des partis politiques a été promulguée en décembre 1991. Des élections législatives et présidentielles sont prévues en 1993.

Au Mali, Moussa TRAORE a été renversé en 1991. Un régime de transition a été instauré. Le multipartisme a été proclamé. Un référendum constitutionnel ainsi que des élections législatives ont eu lieu en 1992. Le président KONARE a été élu.

En Mauritanie un référendum constitutionnel a eu lieu en avril 1991. Des élections présidentielles ont eu lieu en 1992 et le colonel Ould TAYA a été réélu. Des élections législatives ont également eu lieu l'an dernier.

Au Niger un référendum constitutionnel a eu lieu en décembre 1992, des élections législatives en février 1993 et des élections présidentielles sont en cours.

Aux Seychelles un référendum constitutionnel a eu lieu en novembre 1992. Des élections législatives sont prévues en 1993.

Au Tchad le pluralisme des partis politiques a été reconnu en janvier 1992. Le gouvernement a été élargi aux partis au cours de l'année dernière et une conférence nationale s'est tenue en 1993.

Au Cameroun des élections législatives ont eu lieu en 1992. Des élections présidentielles ont également eu lieu l'an dernier et la révision de la Constitution est prévue pour cette année.

Enfin, à Madagascar comme on l'a dit, un référendum constitutionnel a eu lieu en novembre 1992 et des élections présidentielles viennent d'avoir lieu.

*

Mme GUIGOU pose la question de savoir quelle attitude il conviendra d'adopter lors du conseil des ministres de la Communauté du 8 mars sur l'accord passé par la Commission avec les Etats-Unis sur les oléagineux. En effet cette question sera inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres malgré notre demande. Nous avons le choix entre deux attitudes : accepter qu'il y ait un vote et dans ce cas faire usage de notre droit de veto car on ne pourra pas compter sur la constitution d'une minorité de blocage, ou bien ne pas avoir à voter en approchant d'ici là certains de nos partenaires et en persuadant la présidence danoise de l'opportunité de ne pas procéder à un vote. Mme GUIGOU considère qu'il vaut mieux éviter d'avoir à se prononcer car ce que nous souhaitons c'est qu'il n'y ait pas d'éclat sur ce sujet afin de ne pas atiser la guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis tout en rappelant fermement notre position qui consiste à aboutir dans les négociations de l'Uruguay Round à un accord global.

M. DUMAS estime qu'à son avis si les choses se passent comme on peut le prévoir il n'y aura pas au conseil des ministres du 8 mars de débat sur la partie agricole des négociations du cycle de l'Uruguay.

Le Président de la République considère que nous devons avoir une attitude très ferme sur les négociations du cycle de l'Uruguay. Nous souhaitons toujours que les négociations du cycle de l'Uruguay aboutissent à un accord, mais un accord global. L'accord sur les oléagineux en lui-même peut n'être pas mauvais, mais en l'approuvant nous n'aurions plus les mains libres dans la négociation sur l'ensemble.

Le Premier ministre observe qu'à l'origine des difficultés que nous rencontrons sur plusieurs marchés comme ceux des produits agricoles, du poisson, du bois, on trouve les dévaluations monétaires auxquelles ont recouru plusieurs de nos partenaires.

Résumé noté par
Françoise Carle
le 3 mars 1993

Hubert VEDRINE

Conseil des Ministres du 3 mars 1993

A propos du Rwanda.

Marcel Debarge fait le compte-rendu de sa mission ; la situation lui paraît grave : si nous ne bougeons pas, nous sommes impliqués ; si nous partons, nous abandonnons le pays et cela a un effet catastrophique sur les autres pays africains.

Le Président demande si les Nations Unies ont été saisies. Il demande qu'on leur passe le relai d'urgence.

Une mission du Secrétariat général des Nations Unies va partir, répond Roland Dumas

Le Président insiste : "Il faut passer la main à l'ONU. C'est incroyable, un pays en agresse un autre et on ne bouge pas, nous n'avons pas à supporter cette responsabilité. Il est urgent de provoquer une réaction de l'ONU."

Puis il fait un développement sur les données ethniques du conflit entre l'Ouganda et le Rwanda. Il ne s'agit pas d'un héritage français (il a été piqué au vif par les critiques). "L'Ouganda est de tradition britannique, le Rwanda est belge. Mais les Belges ne peuvent pas assumer leurs responsabilités. De plus, nous n'avons pas d'alliance avec le Rwanda, et nous ne sommes pas la caution du régime rwandais. Les autres pays d'Afrique nous observent en se demandant si la France va laisser tomber."

Le Président demande de noter les évolutions des pays francophones d'Afrique. "Des articles de presse contre moi ont paru (dernièrement, celui d'Eric Arnoult dans "Le Monde"). Il faut une approche sérieuse du sujet. J'ai là une note de Bruno Delaye